

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.873.2008.TREATIES-6 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION
INTÉRIEURES (ADN)

GENÈVE, 26 MAI 2000

ENTREE EN VIGUEUR D'AMENDEMENTS AU REGLEMENT ANNEXE A L'ADN¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Au 30 novembre 2008, aucune des parties contractantes à l'Accord susmentionnée n'ayant communiqué d'objection au Secrétaire général, par conséquent, conformément aux dispositions du cinquième paragraphe de l'article 20 de l'Accord, les amendements entreront en vigueur pour toutes les parties contractantes à l'expiration d'un nouveau délai de trois mois, à savoir le 28 février 2009.

Le 2 décembre 2008



¹ Voir notification dépositaire C.N.615.2008.TREATIES-5 (Rediffusée) du 8 septembre 2008 (Proposition d'amendements au Règlement annexé à l'ADN).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.